

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

MERCREDI 26 FEVRIER 2020

à 20 HEURES

Salle du Conseil municipal en Mairie

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 novembre 2019.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 18 décembre 2019.

1. Convention de partenariat avec la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mise en place d'une billetterie commune en ligne pour le Festival Electrochic 2020 prévu du 12 au 14 mars 2020.
2. Convention de partenariat « Pass Culture : Défi Actions Culturelles (DAC) » avec l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.
3. Crèche Les Libellules : transfert de propriété de Grand Paris Aménagement à la Ville de Saint-Cyr-l'Ecole.
4. Groupe scolaire Jacqueline de Romilly : prolongation de la convention d'occupation temporaire conclue avec Grand Paris Aménagement fixant les dernières réserves à lever avant le transfert de propriété de cet équipement en faveur de la Ville de Saint-Cyr-l'Ecole.
5. Remise en gestion à la commune d'ouvrages réalisés dans le cadre de la zone d'aménagement concerté Charles Renard avant le transfert ultérieur de leur propriété à la commune.
6. Convention d'objectifs et de financement avec la CAFY - Prestation de service « Contrat enfance jeunesse ».
7. Adhésion annuelle gratuite au Cyrado pour les membres du Conseil Municipal des Jeunes pour la durée de leur mandat.
8. Marché relatif à la restauration collective en liaison froide pour les services de la commune et du CCAS – Autorisation donnée au Maire de signer le marché pour les lots n° 2 et 3.

9. Marché de reconstruction/rénovation de l'ensemble scolaire Bizet/Wallon, construction d'une Maison de quartier et réaménagement du square – Avenant n°1 au marché relatif au lot 17 « démolition, désamiantage ».
10. Adhésion au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et /ou de l'état civil.
11. Adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales.
12. Convention de coordination communale entre la Police municipale et les forces de sécurité de l'Etat.
13. Convention de réciprocité relative à la scolarisation des enfants de Saint-Cyr-l'Ecole et de Guyancourt dans les écoles desdites communes.
14. Avenant n° 1 aux conventions de réciprocité relative à la scolarisation des enfants de Saint-Cyr-l'Ecole, de Bois-d'Arcy et de Fontenay-le-Fleury dans les écoles desdites communes.
15. Tarification d'un séjour en direction des jeunes de 11 à 17 ans durant les vacances estivales 2020.
16. Dénomination du complexe sportif en cours de réalisation dans la ZAC Charles Renard.
17. Dénomination de la Maison des Associations en cours d'édification dans la ZAC Charles Renard.
18. Vœu d'urgence de l'Association des Maires d'Ile-de-France : l'amélioration des transports en commun en Ile-de-France n'est pas une option !

Pour information :

Liste des décisions du Maire prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal du 21 février 2019. Application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Saint-Cyr-l'École, le 20 février 2020

Le Maire

The image shows the official blue circular stamp of the Municipality of Saint-Cyr-l'École, Yvelines. The stamp features a central emblem with a church and a tree, surrounded by the text 'MAIRIE DE SAINT-CYR-L'ECOLE' and '(Yvelines)'. Overlaid on the stamp is a large, handwritten signature in black ink.

Sonia BRAU